

A&A SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 3300, Avenue de Fréjus, 06210 Mandelieu-la-Napoule
953 029 428 RCS Cannes
(la « Société »)

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

[.../...]

QUATRIEME DECISION

Décision à prendre conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce

L'Associé Unique, après avoir examiné la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes au 31 décembre 2023, faisant ressortir que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, délibérant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société. Cette décision fera l'objet des mesures de publicité prévues par la loi.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

[.../...]

Pour extrait certifié conforme



Nagib CHBEIR
Président